

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 5 février 2025 à 9 h 14 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, via l'application Teams, et M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20250205-404

RÉSOLUTION AMENDÉE - ENGAGEMENT PERMANENT - RESPONSABLE SOUTIEN ADMINISTRATIF - URBANISME

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20250115-134, le comité exécutif engageait l'employé numéro 55108, avec une période de probation de 12 mois, au poste de responsable soutien administratif au Service de l'urbanisme, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel SD-2024-6821;

ATTENDU QU'il y a eu omission d'inscrire dans l'énoncé de la section remarque du SD-2024-6821 les vacances de l'employé et que l'énoncé aurait plutôt dû se lire comme celui apparaissant à la section remarque du sommaire décisionnel SD-2025-320;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20250115-134 afin qu'elle fasse référence aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel SD-2025-320 quant aux vacances de l'employé numéro 55108.

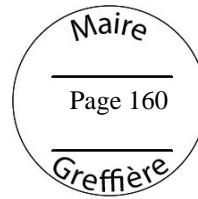
(SD-2025-320)

CE-20250205-405

**ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PILOTE D'AFFAIRES
GESTION DE PROJET - EXPÉRIENCE CITOYENNE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55653, pour une période de 104 semaines, au poste de pilote d'affaires gestion de projet au Service de l'expérience citoyenne, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2025-337)

CE-20250205-406

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13077-F - ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PILOTE D'AFFAIRES GESTION DE PROJET - EXPÉRIENCE CITOYENNE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13077-F, un montant de 332 900 \$, sur un terme de 5 ans.

(SD-2025-337)

CE-20250205-407

ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR AQUATIQUE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55654, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur aquatique au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2025-361)

CE-20250205-408

PROMOTION - RESPONSABLE INSPECTIONS - URBANISME

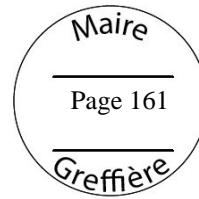
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 50556 au poste de responsable inspections au Service de l'urbanisme, avec une période d'essai de 6 mois.

(SD-2025-370)

CE-20250205-409

SUBVENTION - ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention au montant de 1 500 \$ à l'Association des employés retraités de la Ville de Laval pour défrayer une partie des coûts liés aux frais administratifs annuels de l'association pour l'année 2025.

(CT:1834638)
(SD-2025-378)

CE-20250205-410

**CONGÉDIEMENT - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET
DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de congédier un employé du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social.

(SD-2025-457)

CE-20250205-411

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-507**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser AtkinsRéalis inc. à procéder à la préparation de plans et devis et d'une étude géotechnique afin de permettre la réalisation des travaux de réhabilitation de la berge du parc Pontmain, avec mesures compensatoires pour l'habitat du poisson, au montant de 466 815,34 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 3.

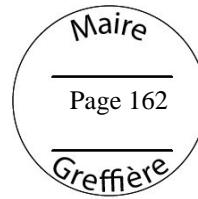
(CT:1833557)
(SD-2025-227)

CE-20250205-412

**AUTORISATION - DEMANDE - CERTIFICAT
D'AUTORISATION - ATKINSRÉALIS INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'ingénierie et AtkinsRéalis inc. à présenter au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, dans le cadre des travaux de réhabilitation de la



berge du parc Pontmain, avec mesures compensatoires pour l'habitat du poisson;

de s'engager à émettre au MELCCFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité en regard de l'autorisation accordée par ce ministère.

(CT:1833557)
(SD-2025-227)

CE-20250205-413

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 426 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat prévu au contrat DOS-507 par le conseil municipal.

(CT:1833557)
(SD-2025-227)

À 10 h 38, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, quitte son siège.

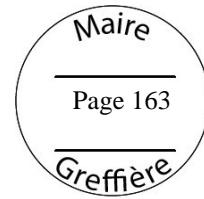
À 11 h 24, la séance est suspendue.

À 13 h 43, la séance se poursuit et sont alors présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne, via l'application Teams, ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier et M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif.

Séance du 5 février 2025

Volume 818



À 14 h 49, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe